

▪ **Séance du mercredi 29 mars 2023** (Convocation du 21/03/2023)

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-neuf mars, à vingt heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie de Montels sous la présidence de Monsieur RAU Ludovic, Maire, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR
<ol style="list-style-type: none"> 1. Vote du Compte Administratif 2022 2. Affectation de résultats 2022 3. Vote des taux des 3 taxes 4. Vote du Budget 2023 4. Informations et questions diverses

<i>Conseillers Municipaux</i>	<i>Présents</i>	<i>Excusés</i>	<i>Absents</i>
RAU Ludovic	X		
ARTUSO Christel		X	
GLAUDIS Frédéric	X		
ALAJARIN Frédéric		X	
ROULAND Robert	X		
SOUPART Patrick	X		

<i>Conseillers Municipaux</i>	<i>Présents</i>	<i>Excusés</i>	<i>Absents</i>
SOUTIE Didier	X		
VIRILLI M. Christine	X		
VERGNES Ludovic	X		
WARD Eric	X		
FABRE Dominique	X		

Mr GLAUDIS Frédéric a été élu secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Ludovic RAU, Maire qui constate que 09 Conseillers Municipaux sur 11 sont présents et que le conseil peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal en date du 1^{er} février 2023 n'appelant pas de modifications, est adopté à l'unanimité des membres présents.

1 – Vote du Compte Administratif 2022 – Délibération n° 2023-06

Le Maire, ayant exposé les faits ;

- Vu les résultats cumulés au 31.12.2022 ;
- Vu le Compte de Gestion 2022 ;

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, et, à l'unanimité des présents, décident :

- **d'approuver les Compte de Gestion et Compte Administratif de l'année 2022 tels qu'ils ont été présentés.**

Vote du Compte Administratif 2022

COMMUNE

Monsieur le Maire cède la place à Mr Robert ROULAND, membre le plus âgé, pour la présentation du Compte Administratif 2022.

	RESULTAT DE L'EXECUTION		
	Mandats émis	Titres émis	Résultat/Solde
Fonctionnement	35 631.74	53 460.71	17 828.97
Investissement	8 203.51	38 039.11	29 835.60
002 – Résultat reporté N-1		87 777.41	87 777.41
001 – Solde d'inv. N-1		36 390.06	36 390.06
EXCEDENT GLOBAL ANNEE 2022			141 996.44

Commune de MONTELS – Procès Verbal du Conseil Municipal 2023-02

2 – Affectation de résultats 2022 Délibération n° 2023-07

Le Maire, ayant exposé les faits ;

- Vu les résultats cumulés au 31.12.2022 ;

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, et, à l'unanimité des présents, décident d'affecter les résultats cumulés au 31.12.2022 comme suit :

Pour le budget communal :

- + 105 606.38 € au compte report à nouveau (002) en recettes de fonctionnement ;
- + 36 390.06 € au compte report à nouveau (001) en recettes d'investissement ;

3 – Vote du taux des 3 taxes Délibération n° 2023-08

Le Maire, ayant exposé les faits ;

Vu les taux actuels des 3 taxes ;

Vu les nouvelles bases d'imposition estimées pour l'année 2023 ;

Vu la mise en place de la fiscalisation au sein de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

Vu le fait que les communes se doivent de voter le taux de la taxe d'habitation en 2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents, décide :

- de ne pas augmenter le taux des taxes

- de voter les taux suivants pour l'année 2023

- T.F.B. : 18.01 %
- T.F.N.B. : 18.00 %
- T.H. : 6.00 %

4 – Vote du Budget communal 2023 Délibération n° 2023-09

Monsieur le Maire, ayant exposé les faits;

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il y a lieu de prendre une délibération entérinant le vote du budget communal pur l'année 2023.

Par conséquent, Monsieur le Maire donne lecture et présente le budget communal portant sur l'exercice budgétaire 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents :

- **approuve et valide le budget communal pour l'exercice 2023, pour la commune de Montels, tel que présenté par Monsieur le Maire ;**
- **de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de celui-ci..**

FONCTIONNEMENT

ART.	LIBELLE	PREVISIONS
011	Charges à caractère général	68 606.38
012	Charges de personnel et assimilés	20 000.00
014	Atténuation de produits	13 000.00
65	Autres charges de gest. courante	20 000.00
67	Charges exceptionnelles	3 000.00
TOTAL DES DEPENSES		124 606.38

ART.	LIBELLE	PREVISIONS
70	Produits de services	/
73	Impôts et taxes	8 000.00
74	Dotations et participations	11 000.00
002	Résultat reporté	105 606.38
TOTAL DES RECETTES		124 606.38

INVESTISSEMENT

ART.	N° - OPERATIONS	TOTAL PREVISIONS
231	Voirie	5 000.00
231	Aménagement cœur du village	140 000.00
231	Travaux bâtiments communaux	5 000.00
231	Travaux réfection du puits	5 000.00
TOTAL DES DEPENSES		155 000.00

ART.	LIBELLE	PREVISIONS
10	Dotations - FCTVA	1 000.00
13	Subventions investissement	52 609.94
16	Emprunt	65 000.00
001	Résultat reporté-Excédent invest.	36 390.06
TOTAL DES RECETTES		155 000.00

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 35.

Le Maire :	
Mr Ludovic RAU	
Le Secrétaire de Séance	
Mr Frédéric GLAUDIS	